

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
• en exercice	11
• présents	10
• votants	11
• absents	1
• exclus	

De la commune BARBAZAN

Séance du 08 septembre 2014 à 20 heures 30

Date de convocation :  
02 septembre 2014

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

Date d'affichage :

**Objet**  
Renouveau du poste  
au grade d'adjoint  
administratif de 1ère  
classe  
Nombre d'heures : 35  
pour la Mairie de  
Barbazan

MME STRADERE Michèle

Étaient présents :

Mmes ARIES Fabienne, BOLEA Maryse, NOE Liliane, VEYRIES Nadine, Mrs BRUNA Roger, DELORT Thierry, SALES André, SIBRA Gérard, VALLE Anthony.  
Absent excusé : Mr MAURETTE Bernard procuration à Mme Michèle STRADERE

Secrétaire de séance :

MME BOLEA Maryse

Madame le Maire expose la nécessité pour continuité du service de renouveler un poste au grade d'adjoint administratif de 1ère classe, pour la Mairie de Barbazan, pour un nombre d'heures hebdomadaires s'élevant à 35 heures.

Ce poste doit être pourvu, par un agent non titulaire, au 14 septembre 2014 pour une durée de trois ans en application de l'Art. 3-3 Loi n° 84-53 modifié du 26 janvier 1984.

Sont incluses dans le cadre réglementaire les heures supplémentaires et les indemnités kilométriques.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de :

- renouveler le poste d'adjoint administratif de 1ère classe, pourvu par un agent non titulaire, pour 35 heures hebdomadaires pour la Mairie de Barbazan.

Vote à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures

REÇU  
le 11 SEP. 2014  
SOUS-PREFECTURE  
DE SAINT-GAUDENS

original

201447

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Sous-préfecture le 09  
septembre 2014.

Publié ou notifié le .

Fait à BARBAZAN, le 09 septembre 2014

Le Maire

